



NOTRE VISION

T2 2016

Desjardins, premier groupe financier coopératif au Canada, inspire la confiance dans le monde par l'engagement des personnes, par sa solidité financière et par sa contribution à la prospérité durable.

FAITS SAILLANTS

- Plus de 7 millions de membres et clients
- Plus de 47 000 employés
- 313 caisses et 795¹ centres de services au Québec et en Ontario
- 2 152¹ guichets automatiques au Québec et en Ontario
- Actif total de 261 G\$
- 809 M\$ d'excédents après impôts pour le premier semestre de 2016
- Ratio des fonds propres de la catégorie 1A de 15,9 %
- Ratio des fonds propres totaux de 16,6 %
- Ratio des prêts douteux bruts de 0,35 %
- Indice de productivité de 75,4 % pour le premier semestre de 2016

PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Particuliers et Entreprises

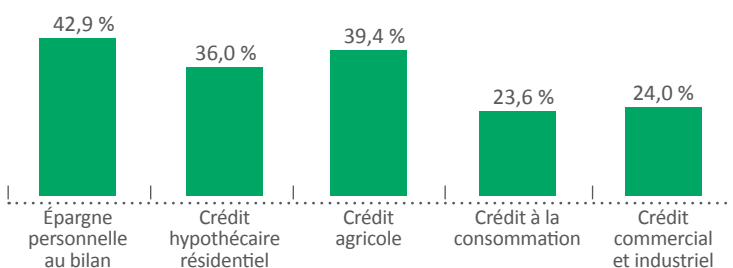
- Chef de file du crédit hypothécaire résidentiel au Québec et acteur de premier plan du crédit à la consommation, y compris du financement au point de vente, avec des parts de marché de 36,0 % et 23,6 % respectivement.
- Chef de file au Québec en matière d'émission de cartes de crédit et de débit (6,3 millions de titulaires de cartes de crédit et 5,8 millions de titulaires de cartes de débit émises au Canada).
- En tête de liste au chapitre de l'épargne bilan avec 42,9 % du marché au Québec.

Assurance de dommages

- Desjardins offre l'assurance automobile et habitation aux particuliers ainsi qu'aux entreprises.
- Présence dans plusieurs villes canadiennes, dont Lévis, Québec, Montréal, Laval, Brossard, Ottawa, Mississauga, Aurora et Calgary.
- Parmi les chefs de file de l'assurance au Canada, 2^e assureur de dommages au Québec et 3^e assureur de dommages au Canada.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- Propriétaire de plus de 80 % de Qtrade Financial Group qui offre des services complets de courtage et de gestion de patrimoine.
- 5^e assureur de personnes au Canada et 1^{er} au Québec (par rapport au volume de primes souscrites) avec des primes nettes d'assurance de 4,1 G\$¹ et un actif de 45,7 G\$¹.
- Présence dans les plus grandes villes canadiennes, dont Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax et Saint-Jean de Terre-Neuve.
- Plus de 5 millions de clients¹ : des particuliers, des groupes ou des entreprises.

ACTIVITÉS BANCAIRES AU QUÉBEC¹

ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET DE COURTAGE

- Assurance de personnes
1^{er} assureur au Québec
5^e assureur au Canada
- Assurance de dommages
2^e assureur au Québec
3^e assureur au Canada
- Courtage de valeurs mobilières
Groupe revenus fixes au 6^e rang au Canada

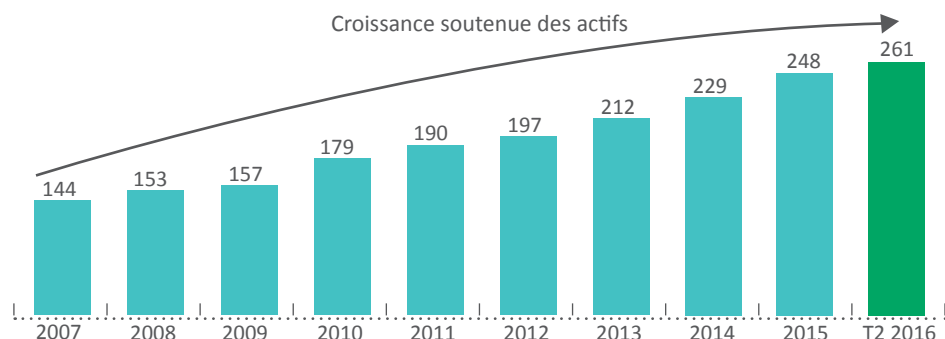
MENTIONS D'EXCELLENCE

- *Bloomberg* – 5^e institution financière la plus solide au monde et 1^{re} en Amérique du Nord
- *Global Finance* – 5^e institution financière la plus sécuritaire en Amérique du Nord et 31^e au monde
- *World Co-operative Monitor* – 6^e plus important groupe financier coopératif
- *The Banker* – 103^e plus importante institution financière de dépôts
- *Mediacorp Canada Inc.* – Parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada

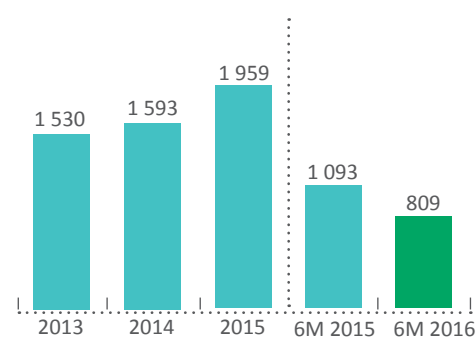
COTES DE CRÉDIT

CCD	MOODY'S	S&P	DBRS	FITCH
Court terme	P-1	A-1	R-1 (élevé)	F1+
Moyen et long termes	Aa2	A+	AA	AA-
Obligations sécurisées	Aaa	--	AAA	AAA
Perspective	Négative	Stable	Négative	Stable
CDI	MOODY'S	S&P	DBRS	FITCH
Dette subordonnée	A2	A	AA (faible)	A+
Perspective	Stable	Stable	Négative	--

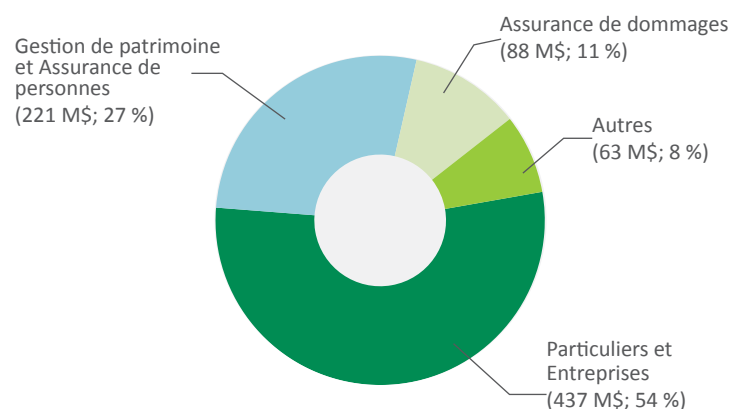
ACTIF TOTAL (G\$)¹



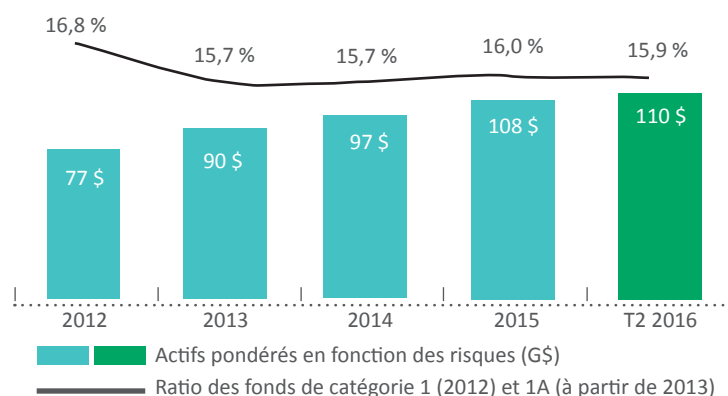
EXCÉDENTS (M\$)



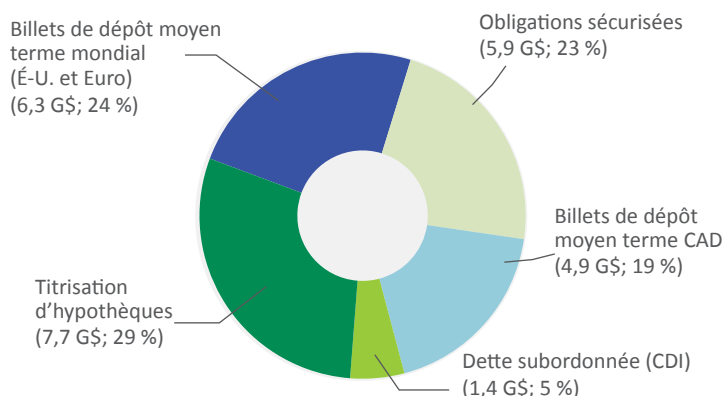
RÉPARTITION DES EXCÉDENTS (6 MOIS)



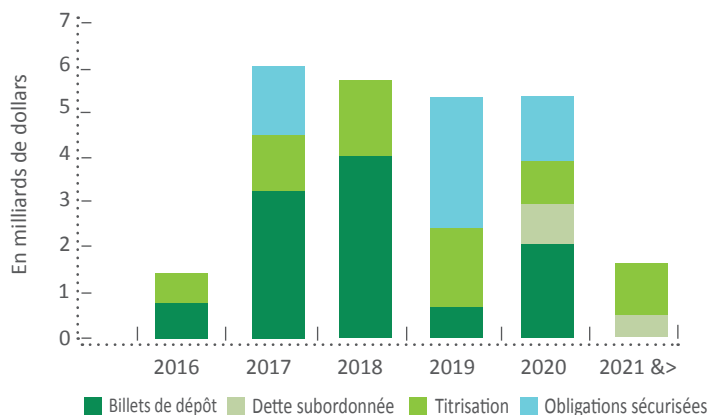
GESTION DU CAPITAL²



SOURCES DE FINANCEMENT À LONG TERME



PROFIL DES ÉCHÉANCES DU FINANCEMENT À LONG TERME



PRÉSENCE SUR LES MARCHÉS DES CAPITAUX

Le Mouvement Desjardins peut émettre des titres via la Caisse centrale Desjardins ou Capital Desjardins inc. :

- La Caisse centrale Desjardins (CCD) agit comme trésorier du Mouvement Desjardins, obtenant des fonds principalement de déposants et de détenteurs de billets des marchés financiers canadiens et internationaux de court, moyen et long termes.
- Capital Desjardins inc. (CDI) a pour seul objectif d'émettre ses propres titres sur les marchés financiers et agit en tant que lien entre les caisses Desjardins et les investisseurs institutionnels en consolidant les titres qu'elles émettent.

1. Les données de 2012, de 2011 et de 2010 ont été retraitées conformément à la mise en application de nouvelles méthodes comptables entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Les données financières antérieures à 2010 sont présentées conformément aux PCGR en vigueur avant l'adoption des IFRS.

2. Les ratios de 2013 et après ont été établis selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF sous Bâle III alors que celui de 2012 a été calculé en vertu de Bâle II.

Note sur les énoncés prospectifs

Le présent document comporte des énoncés prospectifs, incluant, mais ne se limitant pas aux « cibles financières », au sens où on l'entend dans certaines lois sur les valeurs mobilières. Par leur nature, ces énoncés nous obligent à recourir à des hypothèses et sont subordonnés aux incertitudes et aux risques inhérents, qui peuvent être généraux ou spécifiques. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, ont une incidence sur nos activités, notre rendement et nos résultats et peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement des attentes exprimées dans n'importe lequel de nos énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et de réputation ainsi que les risques stratégiques, opérationnels, juridiques, réglementaires et environnementaux. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres facteurs peuvent avoir un effet sur nos énoncés prospectifs. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats tels qu'ils sont formulés au présent document. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces énoncés prospectifs. À moins d'y être tenu en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, nous n'assurons aucune obligation quant à la mise à jour des énoncés prospectifs en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.